

Dossier thématique Rénovation énergétique des bâtiments

Région Centre-Val de Loire
Janvier 2019



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire

Sommaire

Les objectifs nationaux (p.3)

La politique énergétique dans le bâtiment
Le plan de rénovation énergétique des bâtiments

Indicateurs et chiffres clés (p.4 à 7)

Les graphiques :

- Répartition des résidences principales selon la performance énergétique (étiquettes DPE) (p.4)

Plus de la moitié des résidences principales en région Centre Val-de-Loire sont énergivores.

- Répartition du parc locatif social selon l'étiquette énergétique des logements (DPE) (p.4)

Un quart des logements sociaux en région Centre Val-de-Loire sont énergivores (classes E , F et G).

- Bilan des aides de l'Anah (p.7)

Plus de 22 M d'€ de subventions Habiter mieux de l'Anah ont permis de rénover près de 3 000 logements en région en 2018

- Nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)

61 112 foyer sont concernés, ce qui représente 8,5 % des propriétaires occupants.

- Évolution de la distribution d'Éco-PTZ en région Centre-Val de Loire

Depuis le lancement du dispositif en 2009, près de 16 000 éco-PTZ ont été accordés en région.

Les cartes :

- La vulnérabilité énergétique au logement (p.5)
- Les conseillers FAIRE des départements (p.6)
- Les plateformes locales de rénovation énergétique (PTRE) (p.6)

Les liens utiles notamment sur les aides

- Les **aides et conseils** sur les travaux de rénovation énergétique des logements : <https://www.faire.fr/>
- L'Éco-PTZ : pour tous les projets de rénovation et cumulable avec le CITE (*Crédit d'Impôt pour la transition énergétique*) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>
- Le CITE : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1224>
- Pour les **ménages modestes**, l'agence nationale de l'habitat subventionne les travaux de rénovation : <http://www.anah.fr/>
- **Le chèque énergie**, l'État accompagne les ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie.

Les nouveautés 2019 :

- Le montant des chèques est augmenté de 50 €
- 2,2 millions de nouveaux ménages bénéficiaires (5,8 millions de ménages vont recevoir directement leur chèque)

<https://www.chaqueenergie.gouv.fr>

- Pour comprendre le **diagnostic de performance énergétique (DPE)** : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>



Les objectifs nationaux

La politique énergétique dans le bâtiment

En France, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie de tous les secteurs économiques : il représente **43 % des consommations énergétiques françaises**. Le bâtiment émet aussi chaque année près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre.

En outre, le poste « logement » représente à lui seul **30 % du budget des ménages**. Plus les énergies fossiles seront rares, plus elles seront chères, plus les charges liées notamment au chauffage des logements risquent de peser lourdement.

Face à ces enjeux, pour le secteur du bâtiment, la politique énergétique de la France s'articule autour de trois axes majeurs :

- la réglementation
- la sensibilisation,
- l'incitation.

Pour en savoir plus :

<http://cohesion-territoires.gouv.fr/la-politique-energetique-dans-les-batiments-2445>

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments est une stratégie globale pour répondre au défi de la neutralité carbone et améliorer le pouvoir d'achat des français.

Il propose des outils adaptés à toutes les situations, pour les logements comme les bâtiments tertiaires, c'est-à-dire les commerces ou les bureaux.

Cette feuille de route comprend 4 axes :

- faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale,
- massifier la rénovation des logements et lutter contre la précarité énergétique,
- accélérer la rénovation et les économies d'énergie des bâtiments tertiaires,
- renforcer les compétences et l'innovation.

Au total, le plan représente environ **14 milliards d'euros de soutien public en investissement et en prime** sur le quinquennat, complétés par plus de **5 milliards d'euros de certificats d'économie d'énergie** directement utilisés pour financer le plan rénovation.

Pour en savoir plus :

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/le-plan-de-renovation-energetique-de-l-habitat>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE

L'état des parcs, privé et social

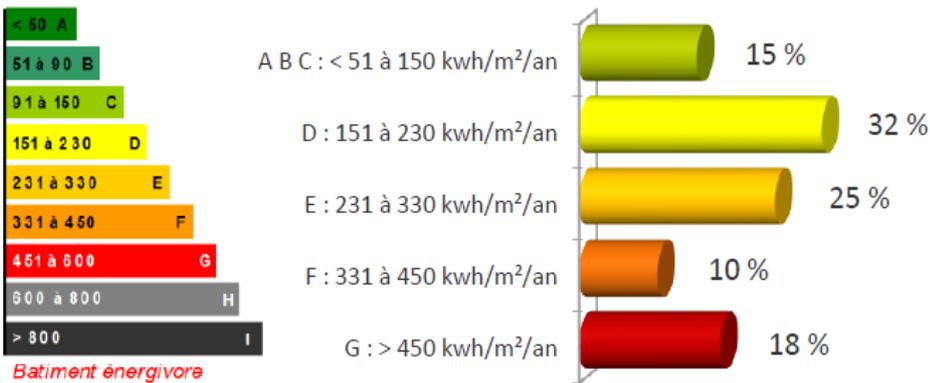
L'état du parc privé de résidences principale

Plus de la moitié des résidences principales en région Centre Val-de-Loire sont énergivores

Répartition des résidences principales en Centre-Val de Loire, selon la performance énergétique (étiquettes DPE)

Sources : Insee, RP 2008 - Modélisation Insee - SOeS - Anah

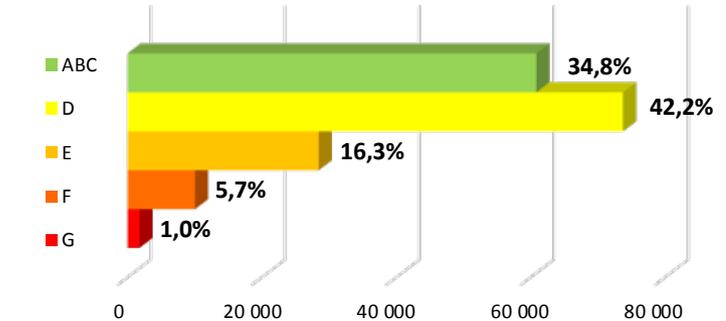
Batiment économe



L'état du parc social

Un quart des logements sociaux en région Centre Val-de-Loire sont énergivores (classes E, F et G).

État du parc social par étiquettes énergétiques (DPE)



Source : DREAL Centre-Val de Loire - RPLS2018

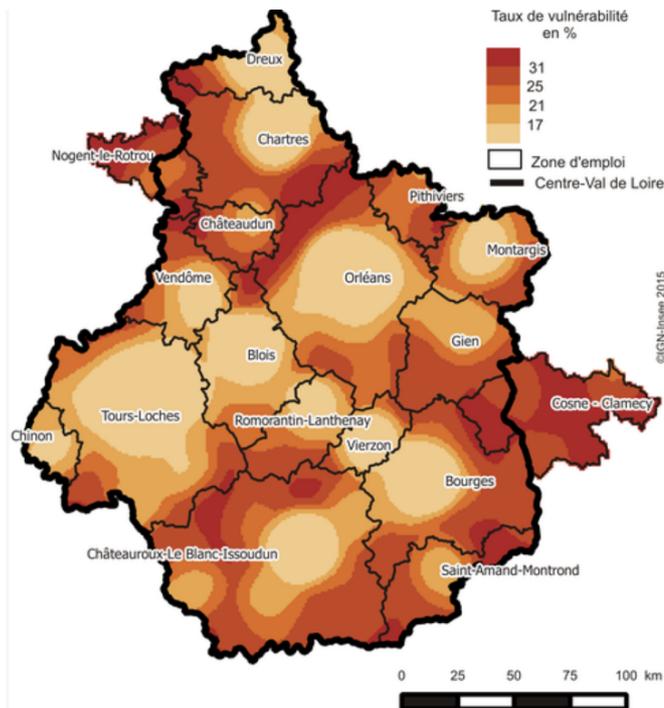
Source : bilan transition énergétique et bâtiment durable – CERC Centre-Val de Loire



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

La vulnérabilité énergétique liée au logement

En région Centre-Val de Loire, 185 000 ménages, soit 16,9 % d'entre eux, consacrent plus de 8 % de leur budget au chauffage de leur logement ou de l'eau sanitaire.



Les habitations construites avant 1975, année de l'entrée en vigueur de la première réglementation thermique, sont beaucoup plus énergivores. En moyenne, une de ces maisons de plus de 100 m² peut coûter deux fois plus cher en chauffage qu'une maison de même surface construite plus récemment. De plus, les logements les plus anciens sont plus souvent équipés de modes de chauffage onéreux, comme le fioul ou le gaz en bouteille ou citerne. Or dans la région, comme ailleurs, un ménage sur cinq utilise ces modes de chauffage. Ainsi, plus d'un ménage vulnérable sur deux au titre de son logement se chauffe à l'aide de ces combustibles.

La superficie des habitations a également un impact sur les dépenses. Le chauffage d'un logement de 100 à 150 m² coûte en moyenne deux fois plus cher qu'un logement de 40 à 70 m² (1 780 euros contre 890 euros par an), qu'il s'agisse d'une maison ou d'un appartement.

Un tiers des occupants des petits logements, notamment ceux inférieurs à 25 m², est cependant considéré comme vulnérable à ce critère. Cette précarité se concentre sur les agglomérations de Tours et Orléans, pôles universitaires regroupant une population jeune aux revenus modestes.

En savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908429>

Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; DGFIP, Enquête revenus fiscaux et sociaux – Revenus disponibles localisés ; SoeS ; Anah



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Des structures d'aide à la rénovation énergétique

Des conseillers FAIRE dans chaque département :



Espace Info Energie 28 - SOLIHA
02 37 21 32 71
eureetloir@infoenergie-centre.org
Public ANAH : DDT 28
02 37 21 43 69
ddt-sauh-hab-prv@eure-et-loir.gouv.fr

ADIL du Loir-et-Cher
02 54 42 10 00
loiretcher@infoenergie-centre.org

ALEC d'Indre-et-Loire
02 47 60 90 70
contact@alec37.org
Public ANAH : DDT 37
02 47 70 80 70
ddt-anah@indre-et-loire.gouv.fr

ADIL de l'Indre
02 54 27 37 37
renovation@adil36.org

ADIL du Loiret
02 38 62 47 07
loiret@infoenergie-centre.org

ALEC du Cher
02 46 08 11 02
cher@infoenergie-centre.org

Pour en savoir plus :
<https://www.faire.fr/>
<http://www.anah.fr/>
<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

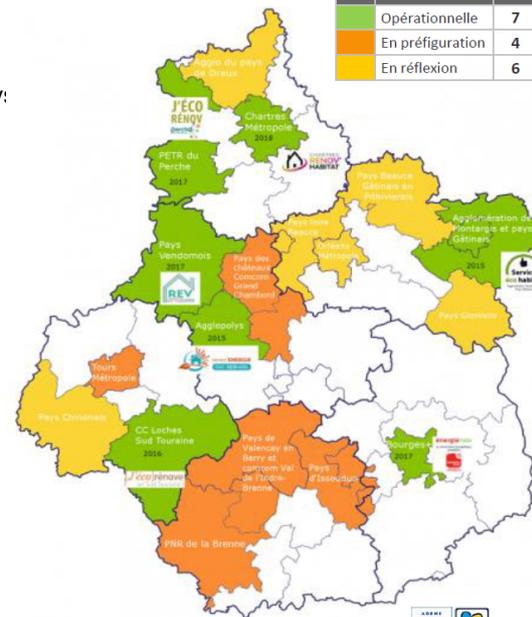
Au plus près de chez vous des plateformes locales de rénovation énergétique (PTRE) :

7 plateformes de rénovation énergétique de l'habitat opérationnelles :

- Agglomération de Blois : [Rénov'énergie](#)
- Agglomération de Montargis-Pay: du Gâtinais : [Service écohabitat](#)
- Pôle territorial du Perche : [J'éco-rénove dans le Perche](#)
- Pays Vendômois : [Rev'](#)
- CC Loches Sud Touraine : [J'éco-rénove en Sud Touraine](#)
- Agglomération de Bourges + : [Energie'Nov](#)
- Chartres Métropole : [Chartres Rénov'Habitat](#)

Le Conseil régional va étendre ce dispositif.

État	nbre
Opérationnelle	7
En préfiguration	4
En réflexion	6



Juillet 2018
Source : Envirobat Centre

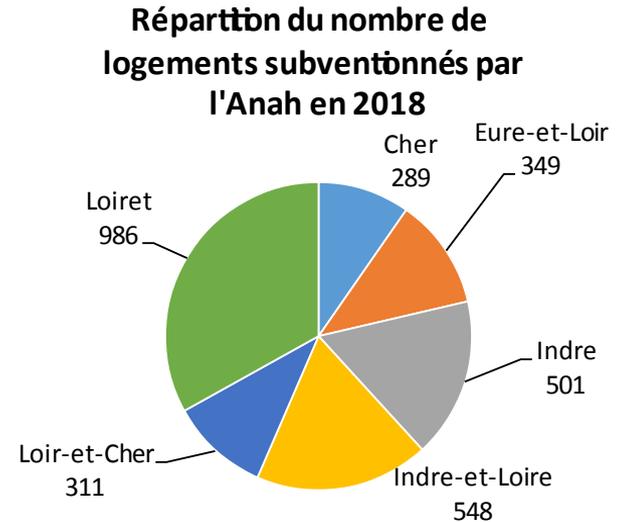
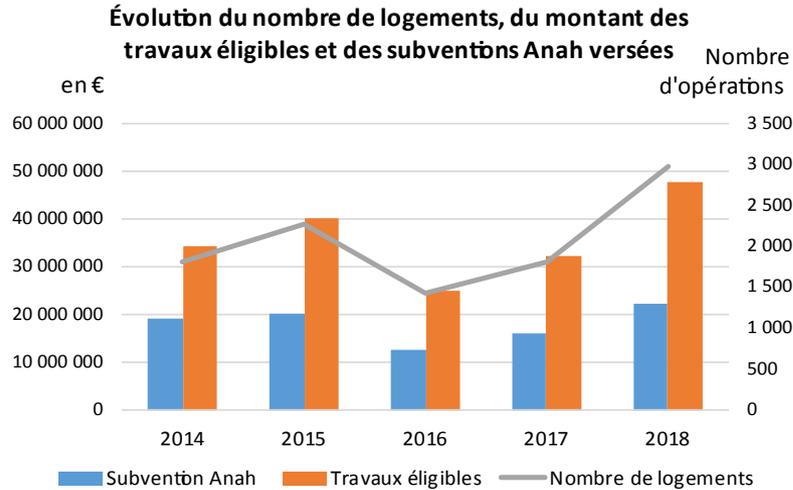


DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan des aides de l'Anah

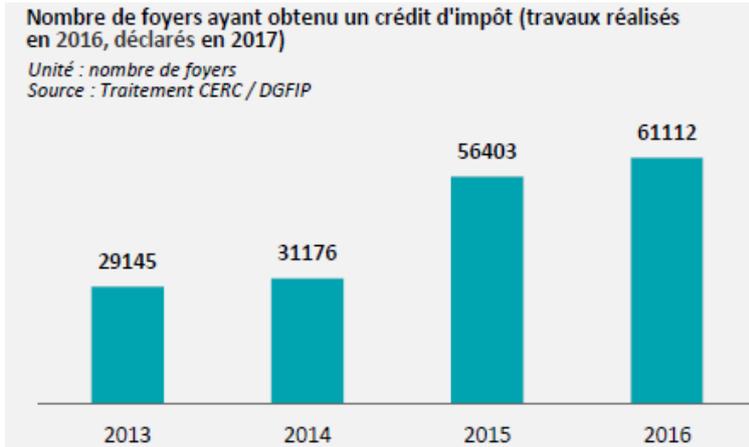
Plus de 22 M d'€ de subventions de l'Anah ont permis de rénover près de 3 000 logements en région en 2018

Le dispositif est largement utilisé, et notamment dans les territoires les plus ruraux de la région (Indre).



CITE

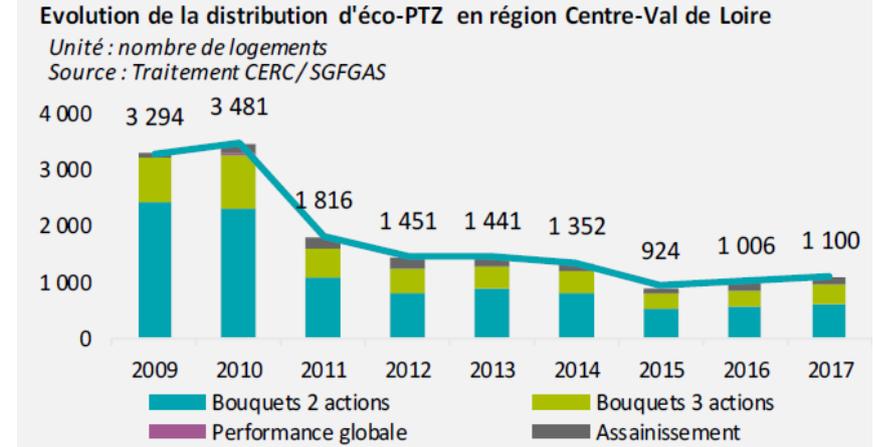
61 112 foyer sont concernés, ce qui représente 8,5 % des propriétaires occupants.



Source : bilan transition énergétique et bâtiment durable – CERC Centre-Val de Loire

Eco-PTZ

Depuis le lancement du dispositif en 2009, près de 16 000 éco-PTZ ont été accordés en région.



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE